

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1214

Artikel: Attention à l'ouverture de la chasse!
Autor: Fragnière, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Attention à l'ouverture de la chasse!

Cet automne, à l'ouverture de la chasse, la campagne pour les élections fédérales battra son plein. Aujourd'hui, chasseurs et politiciens fourbissent leurs armes. Impertinente association? Craignons que beaucoup d'entre eux soient habités par la volonté de «cibler». Oublions quelques instants le lièvre et le chamois pour porter notre attention sur ceux qui s'apprêtent à élaborer des propositions en matière de politique sociale.

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE
professeur

Un raisonnement apparemment simple et bétonné va déferler sur les électeurs. «Les dépenses sociales deviennent exorbitantes, les ressources viennent à manquer, impossible de poursuivre les politiques d'arrosage, il faut définir des priorités et ne fournir des prestations qu'à celles et à ceux qui en ont vraiment besoin». Et le principe tombe: il faut donner la priorité à des politiques ciblées.

Ce propos est bardé de cette évidence ordinaire qui semble être incontestable. Qui oserait mettre en doute le fait qu'il faut aider le pauvre, le vrai pauvre, et que la priorité doit être donnée aux plus nécessiteux? Pourtant, cette piste politique est dangereuse, contre-productive, le plus souvent inefficace et peut-être plus coûteuse. En un mot, une politique ciblée vers les pauvres est une pauvre politique.

Donner des étiquettes

C'est qu'il faudra définir, élaborer des critères, choisir, classer et coller des étiquettes. On voit le travail. On devine les sentiments d'exclusion et de ségrégation qui en résultent. Sans parler de l'armée de spécialistes qui seront appelés à déterminer les seuils, à construire les catégories et à vérifier le statut et le comportement des bénéficiaires.

Au bout de la démarche: une société découpée en multiples segments bien rangés, où chacun aura sa place sur l'égal administratif, après avoir dû mettre à plat la plupart des dimensions de ce qui fait sa vie quotidienne.

La course d'obstacles

Plusieurs études récentes, de dimension internationale, ont montré que les politiques ciblées vers les plus démunis ne parviennent pas à atteindre l'objectif qu'elles visent. Pire, elles tendent à aggraver la situation. Pourquoi? Cela semble impensable. En fait, c'est assez simple: Pour accéder à ses droits et obtenir les prestations disponibles, chacun doit s'engager dans un véritable «parcours du combattant».

a) D'abord, il faut qu'il perçoive le besoin, et dans les délais. Or, on sait que les plus pauvres sont ceux qui anticipent le moins et qui, trop souvent, se résignent.

b) Ensuite, il doit disposer des connaissances de base pour savoir que les solutions existent et qu'elles lui sont accessibles.

c) Il doit également être informé du fait qu'il

y a droit (comment, dans quelles conditions?) Quand tout chancelle a-t-on encore le sentiment d'avoir des droits?

d) Il doit encore être persuadé de l'utilité de ce qui lui est offert. Les prestations qu'on lui propose vont-elles résoudre son problème?

e) Il doit aussi avoir une attitude neutre ou positive vis-à-vis de la démarche qu'il est appelé à entreprendre, voire du soutien qu'on lui propose. Comment vont se dérouler les négociations? Quelle sera la réaction de l'entourage? Que signifie pour lui le fait de devenir dépendant d'une instance officielle?

f) Il doit enfin bien mesurer la situation dans laquelle il se trouve. Situation passagère ou durable? Ose-t-il encore penser au lendemain? A-t-il encore la force d'élaborer un projet? Vit-il sa souffrance comme surmontable?

Les «perdants»

En fait, les couches les plus défavorisées sont celles qui éprouvent le plus de difficultés à faire face à ce type d'interrogation et qui renoncent trop fréquemment à parcourir avec succès un chemin sinueux, montant, malaisé. Faut-il leur reprocher de s'enfermer dans leur situation et de se complaire dans leur malheur? Qui osera le prétendre?

Aider les riches?

Il ne faut pas se laisser enfermer dans un faux procès. La reconnaissance des droits à la sécurité de base concerne tout un chacun. On peut avoir le portefeuille bien garni et nourrir quelques craintes pour sa grande vieillesse. On peut disposer d'un compte en banque copieux et craindre la maladie longue et pénible. L'insécurité sociale s'installe aussi dans l'esprit des nantis. Des moyens existent qui permettent de garantir une meilleure redistribution des ressources, ne serait-ce que la voie fiscale ou la progressivité des contributions.

Mais il n'y a pas de raison de désigner les pauvres du doigt, de les clouer au pilori, de les décortiquer dans les appareils administratifs, au risque de les voir «fuir». La facture de l'exclusion est plus lourde que les coûts de la solidarité construite sur le principe de l'universalité. Les programmes politiques qui se laissent séduire par les sirènes démagogiques du ciblage sont gros de simplisme et d'incompétence. ■